



DIRECTION DES ROUTES

AGENCE DE ROUEN

DOSSIER SUIVI PAR : SOPHIE ACHARD

Tél. : 02.35.0350.25

Fax: 02.35.03.50.37

E-mail : sophie.achard@cg76.fr

N/Réf : S 08058167

Objet : Boulevard des Belges à Rouen

Rouen, le 30 SEP. 2008

Madame C.DUPRAY  
Présidente de la Société Amicale  
Pour la Bicyclette en Normandie  
2 rue du Réservoir  
76000 ROUEN

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 1<sup>er</sup> août dernier, vous avez souhaité connaître les dispositions retenues par le Département pour les déplacements à vélo dans le cadre de ses travaux programmés Boulevard des Belges.

Les travaux prévus en 2008 sur cette voirie consistent en des reprises ponctuelles en enrobés. Ce sont des travaux que l'on peut qualifier d'urgents, destinés à remédier de manière localisée aux dégradations de chaussée qui pourraient se révéler dangereuses, en particulier pour les deux-roues. Ces travaux ne s'inscrivent donc pas dans le cadre d'une opération de rénovation de voie urbaine telle que citée dans l'article L 228-2 du Code de l'environnement.

Espérant avoir pu répondre à votre interrogation, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Département,

Didier MARIE

Copie à : - Madame le Maire de Rouen  
- Monsieur le Président de la Communauté de  
l'Agglomération Rouennaise